



ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE A. RECIPON D'ORGERES
FICHE D'INSCRIPTION RENTREE 2021/2022

| | | | | | |
|-------------------------------|-----------------|-----------|-----|----------|--------------------------|
| Activités choisies (entourer) | Tennis de Table | Badminton | Gym | Parcours | Projet « tous en forme » |
|-------------------------------|-----------------|-----------|-----|----------|--------------------------|



NOM : DATE DE NAISSANCE :
 PRENOM : CLASSE :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL : VILLE :
 TELEPHONES :
 Adresse mail parents :
 Personne(s) à prévenir en cas d'urgence et coordonnées (téléphone — adresse) :
 Problèmes de santé particuliers :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) à participer aux entraînements de l'A.S., aux sorties et aux compétitions organisées par l'UNSS pour l'année 2021 – 2022.
 ✓ AUTORISE ma fille, mon fils (1) à participer aux entraînements de l'A.S., aux sorties et aux compétitions organisées par l'UNSS pour l'année 2021 – 2022.
 ✓ AUTORISE, N'AUTORISE PAS (1) les professeurs d'EPS à publier sur tous supports (site internet de l'UNSS, vidéos, affiches, presse quotidienne, gazette du collège) des photographies et/ou des films de mon enfant pris dans le cadre des entraînements, rencontres amicales et compétitions programmés par l'A.S.
 ✓ AUTORISE, N'AUTORISE PAS (1) les professeurs d'EPS à faire pratiquer sur mon enfant une intervention médicale ou chirurgicale en cas d'urgence.
 → Centre hospitalier souhaité (si choix possible) :
 (1) Rayer la mention inutile. Signature des parents :

Je soussigné(e) M., Mme :
 et l'intéressé(e) :
 demandent l'inscription à l'association sportive et attestent avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de l'A.S. ci-dessous (document à conserver).
 L'assurance de l'A.S. est celle de la MAIF « contrat collectif ». J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'A.S. pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'A.S.
 A..... LE.....
 Signature des parents : Signature de l'intéressé(e) :

✓ COTISATION DE 15 € (avant le 15/10/21) REGLEE EN CHEQUE /ESPESCS LE (ordre : A.S. collège RECIPON).
 ✓ COTISATION DE 25 € (après le 15/10/21) REGLEE EN CHEQUE /ESPESCS LE (ordre : A.S. collège RECIPON)
 (document à conserver) **REGLEMENT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE A. RECIPON**

- Pour pouvoir participer aux activités de l'A.S., le licencié s'engage à :
- Respecter les règles « sociales » des activités de l'A.S. :
 - Accepter les règles spécifiques de l'activité proposée.
 - Adopter un comportement citoyen envers ses partenaires et adversaires quel que soit leur niveau.
 - Respecter le matériel et les locaux utilisés.
 - Aider à l'installation et au rangement du matériel.
 - Faire preuve d'assiduité et de ponctualité aux entraînements et aux compétitions. Dans les activités collectives, l'absence d'une personne peut entraîner une non participation aux rencontres voire une disqualification de l'équipe. Le professeur responsable de l'activité distribue en début d'année scolaire un calendrier avec les dates de compétitions. En cas d'absence lors d'un déplacement et afin d'éviter tout désagrément, merci de prévenir l'enseignant concerné rapidement.
 - Adopter un comportement correct lors des divers déplacements. Les élèves sont les représentants du collège.

L'INSCRIPTION ENTRAINE UN ENGAGEMENT DURANT TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE. SEUL UN MOTIF JUSTIFIE PEUT ENTRAÎNER UNE DEMISSION DE L'A.S. MAIS LA COTISATION NE SERA PAS REMBOURSEE.



ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE A. RECIPON D'ORGERES
FICHE D'INSCRIPTION RENTREE 2021/2022

| | | | | | |
|-------------------------------|-----------------|-----------|-----|----------|--------------------------|
| Activités choisies (entourer) | Tennis de Table | Badminton | Gym | Parcours | Projet « tous en forme » |
|-------------------------------|-----------------|-----------|-----|----------|--------------------------|



NOM : DATE DE NAISSANCE :
 PRENOM : CLASSE :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL : VILLE :
 TELEPHONES :
 Adresse mail parents :
 Personne(s) à prévenir en cas d'urgence et coordonnées (téléphone — adresse) :
 Problèmes de santé particuliers :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) à participer aux entraînements de l'A.S., aux sorties et aux compétitions organisées par l'UNSS pour l'année 2021 – 2022.
 ✓ AUTORISE ma fille, mon fils (1) à participer aux entraînements de l'A.S., aux sorties et aux compétitions organisées par l'UNSS pour l'année 2021 – 2022.
 ✓ AUTORISE, N'AUTORISE PAS (1) les professeurs d'EPS à publier sur tous supports (site internet de l'UNSS, vidéos, affiches, presse quotidienne, gazette du collège) des photographies et/ou des films de mon enfant pris dans le cadre des entraînements, rencontres amicales et compétitions programmés par l'A.S.
 ✓ AUTORISE, N'AUTORISE PAS (1) les professeurs d'EPS à faire pratiquer sur mon enfant une intervention médicale ou chirurgicale en cas d'urgence.
 → Centre hospitalier souhaité (si choix possible) :
 (1) Rayer la mention inutile. Signature des parents :

Je soussigné(e) M., Mme :
 et l'intéressé(e) :
 demandent l'inscription à l'association sportive et attestent avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de l'A.S. ci-dessous (document à conserver).
 L'assurance de l'A.S. est celle de la MAIF « contrat collectif ». J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'A.S. pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'A.S.
 A..... LE.....
 Signature des parents : Signature de l'intéressé(e) :

✓ COTISATION DE 15 € (avant le 15/10/21) REGLEE EN CHEQUE /ESPESCS LE (ordre : A.S. collège RECIPON).
 ✓ COTISATION DE 25 € (après le 15/10/21) REGLEE EN CHEQUE /ESPESCS LE (ordre : A.S. collège RECIPON)
 (document à conserver) **REGLEMENT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE A. RECIPON**

- Pour pouvoir participer aux activités de l'A.S., le licencié s'engage à :
- Respecter les règles « sociales » des activités de l'A.S. :
 - Accepter les règles spécifiques de l'activité proposée.
 - Adopter un comportement citoyen envers ses partenaires et adversaires quel que soit leur niveau.
 - Respecter le matériel et les locaux utilisés.
 - Aider à l'installation et au rangement du matériel.
 - Faire preuve d'assiduité et de ponctualité aux entraînements et aux compétitions. Dans les activités collectives, l'absence d'une personne peut entraîner une non participation aux rencontres voire une disqualification de l'équipe. Le professeur responsable de l'activité distribue en début d'année scolaire un calendrier avec les dates de compétitions. En cas d'absence lors d'un déplacement et afin d'éviter tout désagrément, merci de prévenir l'enseignant concerné rapidement.
 - Adopter un comportement correct lors des divers déplacements. Les élèves sont les représentants du collège.

L'INSCRIPTION ENTRAINE UN ENGAGEMENT DURANT TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE. SEUL UN MOTIF JUSTIFIE PEUT ENTRAÎNER UNE DEMISSION DE L'A.S. MAIS LA COTISATION NE SERA PAS REMBOURSEE.